

Commune de FONTAINE SOUS JOUY

Délibération du Conseil Municipal

Conseil convoqué le 18 novembre 2025,

Conseil municipal du	21 novembre 2025	Délibération N°	2025-52	1/1
----------------------	------------------	-----------------	---------	-----

OBJET : Acquisition, bien vacant et sans maître ZA67

Tableau des présences

Conseillers	Présent	Absent	Représenté par
Valérie BRANDIN-BEGHIN	X		
Patricia BRAY	X		
Jacky CAPEL	X		
Nadège COMORET	X		
Laurence HUZE		X	Nadège COMORET
Franck LAMBLARDY		X	
Mathieu MARÇAL	X		
Jean-Nicolas MASSON	X		
Alain MIMÉAU	X		
Raphaël NORBLIN	X		
Michel PHILIPPE		X	Alain MIMÉAU
Ludovic SOULARD		X	
Anne-Maïté TURMEL	X		

Membres en exercice 13 Présents 9 Votants 11
Secrétaire de séance : Mathieu MARÇAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L1123-1 et L1123-2,
- Vu le Code Civil, notamment l'article 713,
- Vu la réunion de la CCID du 10 mars 2025,
- Vu l'arrêté municipal 2025-10 du 13 mars 2025,

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître et l'attribution à la commune de ces biens.

Il expose que malgré l'affichage de l'arrêté municipal du 13 mars 2025 dans la commune de Fontaine-sous-Jouy, le propriétaire de la parcelle section ZA67 ne s'est pas fait connaître.

La parcelle ZA67 est réputée sans maître.

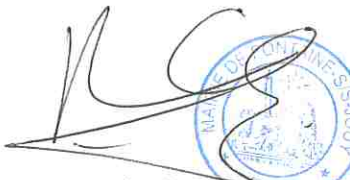
En conséquence la commune décide d'incorporer la parcelle ZA67 dans son domaine communal privé.

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'acquisition de la parcelle ZA67.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire


Raphaël NORBLIN